



**PROCÈS-VERBAL DES RESULTATS DE L'ADMISSIBILITÉ POUR LE CONCOURS INTERNE  
D'ARCHITECTE ET URBANISTE DE L'ÉTAT SPÉCIALITÉ URBANISME SESSION 2021**

Liste (**par ordre alphabétique**)  
des candidats déclarés **admissibles**  
après délibération du jury :

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>
<b>AUBERTIN</b>	Anne-Sophie
<b>GRANDIN</b>	Adrien

(sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises  
par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement).

Fait le 13 avril 2021

Le Président du Jury

François DUVAL